



Les modifications de règles du rugby digest : La mêlée éducative en M8 – M10 – M12 et M14.

Les modifications des règles rugby digest expérimentales 2014/2015 font apparaître les lancements de jeu sur mêlée éducative à 1 contre 1 en moins de 8 ans, 3 contre 3 en moins de 10 ans et 3+2 contre 3+2 en moins de 12 ans et 8 contre 8 en moins de 14 ans.

La Mêlée éducative avec placement sans impact sur l'adversaire – prendre le temps de replacer les appuis au sol en arrière du bassin pour être en pression sur son adversaire – poussée pour le gain du ballon – dès que le ballon est entre les pieds de l'un des joueurs de la mêlée, l'éducateur demande l'arrêt de la poussée – la mêlée ne sera jamais rejouée.

La volonté du groupe de réflexion associé à la Commission Nationale Ecole de rugby est de permettre à chaque joueur de découvrir dans sa formation la position de poussée de façon ludique et en toute sécurité.

Cette position de poussée sera la même dans les différentes phases de jeu que ce soit le plaquage – le maul – le ruck ou la mêlée et de ce fait TOUS les joueurs doivent la découvrir....

Pousser en sécurité demande un équipement adéquat : chaussures à crampons visés (ancrage au sol) et protège-dents (facilitant le serrage des dents qui favorise le gainage du cou et le maintien de la tête)

Pousser en sécurité demande un temps de formation du joueur : Cet apprentissage exige une démarche d'éducation physique ludique permettant de découvrir et de s'habituer à de nouvelles postures corporelles (meilleure connaissance de son corps), à de nouvelles sensations kinesthésiques (maîtrise de ces nouvelles attitudes), au déséquilibre avant (position difficile à appréhender chez tout être humain) vers une démarche sportive pour inclure ces découvertes et apprentissages dans notre démarche rugbystique.

C'est pour cela que le thème des journées « Sécurité », de cette saison 2014/2015 pour les Ecole de Rugby, est la poussée en sécurité à l'école de Rugby...

Pousser en sécurité demande aussi une formation des éducateurs : Tous les coordonnateurs Ecole de Rugby doivent assister et s'impliquer aux journées organisées par le référent départemental Sécurité (en présence de Monsieur Sécurité territorial – d'un médecin et d'un arbitre) afin de découvrir les contenus pédagogiques proposés. Ces coordonnateurs doivent décliner ce contenu et diffuser les documents pédagogiques auprès de tous les éducateurs de leur école de rugby. Les éducateurs ont le devoir de connaître ces contenus Sécurité ainsi que les règles Rugby Digest de la catégorie encadrée.

Respectant l'égalité des chances pour chacun de découvrir cette notion de pousser pour bien jouer en sécurité, cette démarche doit permettre à chaque enfant de s'essayer à conquérir un ballon sur une poussée à 1 contre 1 ou 3 contre 3 ou 3+2 contre 3+2 face à un ou des enfants de gabarit semblable lors des entraînements et des matches.

Il serait une erreur

- *de limiter cet apprentissage à quelques enfants et de limiter leur apprentissage à une formation de joueur de mêlée ce qui serait aberrant dans ces catégories d'âge et ce qui serait contraire à l'esprit de formation voulu par le groupe de travail de la Commission Nationale Ecole de Rugby.*
- *Mais aussi de faire jouer ces mêlées éducatives sans la formation adéquate et suffisante.*

Donc tout joueur bien formé à l'école de rugby doit pouvoir prendre plaisir, en toute sécurité, à conquérir un ballon lors des mêlées éducatives quel que soit son gabarit, face à des joueurs de gabarit équivalent, mais si la « sécurité l'oblige », le coup de pied franc doit remplacer la mêlée éducative (cf rugby digest).

La mise en œuvre de la mêlée pédagogique sur les catégories Ecole de rugby prend en compte les 3 temps de placement en mêlée :

❑ Critères techniques de validation de chaque commandement

- « *Flexion* »:
 - Dos plat
 - Jambes fléchies
 - Epaules en avant des appuis
 - Têtes imbriquées (sans contact avec l'adversaire et regard sur le short de celui-ci)
 - Equilibré
- « *Placement* »:
 - Placement sans impact en position de poussée
 - Lié aux adversaires
 - En pression sur les adversaires par repositionnement des appuis bas
- « *Stop* »
 - Equilibré
 - Maintien de la posture

La poussée ne s'effectuant qu'à l'introduction du ballon, suite à un commandement non verbal de l'arbitre au demi de mêlée.